



L'activité du peintre applicateur de revêtement comprend l'exécution de travaux de rénovation, de décoration et de finition. Son activité est polyvalente : ses travaux sont en transformation constante et il doit s'adapter aux matériaux nouveaux.

Après avoir préparé le support, il peut soit appliquer une peinture ou un produit décoratif, soit poser du papier peint ou un revêtement mural. Il pose également des revêtements de sol. Il peut réaliser des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses).

Ses connaissances en peinture lui permettent de préparer les supports nécessaires à ces travaux. Ses connaissances artistiques et les nouvelles utilisations des revêtements lui offrent une liberté d'expression de plus en plus grande et élargissent ses possibilités de création.

L'évolution des techniques et de l'outillage demande un perfectionnement constant des connaissances.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les bases techniques et pratiques du peintre en bâtiment par l'apprentissage des gestes professionnels à travers la réalisation de travaux pratiques en atelier.
- Mettre en œuvre les peintures dans le respect des normes applicables au bâtiment et dans les conditions de sécurité individuelle et collective prévues par la réglementation.
- Préparer un support et appliquer soit une peinture ou un produit décoratif.
- Pose du papier peint ou un revêtement mural collé.
- Pose un revêtement de sol collé.
- Effectuer des revêtements intérieurs ou extérieurs (façades, terrasses).

### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Dès la sortie de 3ème,
- Age minimum : 16 ans,
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter),
- Avoir un état de santé compatible avec le métier visé par l'action de formation.

### ORIENTATION ET DÉBOUCHÉS

- poursuivre sa formation vers un CAP connexe, un BP Peintre—Applicateur de revêtements ou un BAC PRO Technicien du Bâtiment...
- Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel du bâtiment. Il exerce dans une entreprise de construction ou de réhabilitation.

### SUIVI ET EVALUATION

- L'apprenti sera évalué tout au long de la formation par des évaluations écrites ponctuelles.
- Il sera accompagné d'un moniteur référent de la formation qui sera chargé de faire le lien entre l'apprenti et sa structure d'accueil à travers le carnet de liaison.
- L'apprenti sera présenté aux épreuves du CAP suivant les modalités du référentiel de certification de ce diplôme de niveau V de l'Education Nationale.

### PROGRAMME

**Cette formation est modularisée afin de répondre de manière personnalisée aux attentes de chaque stagiaire.**

- Mise en œuvre des travaux de peinture
- Mise en œuvre de revêtements muraux et sols
- Mise en œuvre de produits décoratifs
- Réaliser un aménagement intérieur en staff
- Expression française
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Histoire géographie
- Anglais
- Technique de Recherche d'Emploi
- Construction du projet professionnel
- Prévention Santé Environnement
- Devenir Sauveteur Secouriste du Travail
- Habilitation échafaudage R408

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- Intervenants : C. RENAUD, M. BOUTARD, G. ESPINASSE, F. GRELAUD, N. BOUSSEAU, F. MAILLET, N. RIDEL, C. BODIN

### MODALITES DE DEROULEMENT

- Formation sous contrat d'apprentissage sur 2 ans.
- 13 semaines/an soit 910 heures au CFA MFR (alternance).
- Lieu : CFA-MFR Saint Gilles Croix de Vie.

### COÛT DE LA FORMATION

- Formation financée par la région des Pays de la Loire
- Formation rémunérée en fonction de la législation en vigueur

### RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Secrétariat

Tél. : 02 51 55 52 12

Email : [mfr.st-gilles@mfr.asso.fr](mailto:mfr.st-gilles@mfr.asso.fr)